



Collège YVES MONTAND

RNE 0133490Y

121 Avenue du Vallon vert - 13190 ALLAUCH

Tél. : 04.91.10.41.00 – Fax : 04.91.21.91.03

Courriel : ce.0133490y@ac-aix-marseille.fr

www.clg-montand.ac-aix-marseille.fr

DISPOSITIF « DEVOIRS FAITS »

Devoirs faits est un temps dédié, en dehors des heures de classe, et dans l'établissement, pendant lequel l'élève effectue les devoirs demandés par l'ensemble de ses professeurs.

Le collège propose à tous vos enfants un temps d'étude accompagnée pour réaliser les devoirs. L'objectif est de rentrer chez eux « devoirs faits ».

Cette étude sera gratuite et se fera sur la base du volontariat des familles.

Ce temps de travail concerne tous les enseignements dispensés dans la classe.

Il se fera sur le temps scolaire entre 8h00 et 17h30, selon les possibilités des emplois du temps des enseignants et des classes.

La présence des élèves inscrits à ce dispositif est obligatoire. Elle sera gérée sur l'application Pronote.

Les familles intéressées se manifesteront auprès du Professeur Principal de la classe de leur enfant du lundi 17 septembre 2018 au vendredi 28 septembre 2018.

L'accueil des élèves en Devoirs Faits débutera le lundi 08 octobre 2018.

Le Principal Adjoint,
C. BARBEY



Coupon Réponse : Dispositif « DEVOIRS FAITS » 2018-2019

NOM :

CLASSE :

.....

PRÉNOM :

OUI – Je souhaite que mon enfant bénéficie du dispositif « Devoirs Faits » (selon les disponibilités de son emploi du temps).

NON - Je souhaite que mon enfant bénéficie du dispositif « Devoirs Faits »

Fait à Allauch, le/...../2018

Signature des Pare

A large, empty rectangular box with a thin black border, intended for a signature.